

Profond Vorsorgeeinrichtung Zollstrasse 62 8005 Zürich T 058 589 89 81 Profond Institution de prévoyance Avenue de la Rasude 5 1006 Lausanne T 058 589 89 83

Inscription pour l'affiliation externe selon l'art. 7c du règlement de prévoyance

Employeur				
Société			Contrat n°	
Concerne	☐ Prévoyance de base ☐ Prévoyance complémentaire ☐			
Assuré(e)				
Nom			Prénom	
Rue/n°			NPA/Localité	
Date de naissa	ance		N° AS	
Salaire annuel	AVS			
Salaire annuel	AVS, CHF	_ Valable à partir	de	Taux d'occupation%
Maintien de l'a				
Valable à parti	rde			
☐ Maintien de	e l'assurance épargne et r	isque		
☐ Maintien de	e l'assurance épargne			
 Les cotisat tratifs) doi L'affiliation tion de pré L'affiliation ou qui sont 	vent être entièrement pay I externe s'achèvera au pli voyance d'un nouvel emp I externe n'est pas applica	employé et de l'en vées par l'assuré(e us tard au bout de ployeur. able aux travailleur ent s'assurer à titr	nployeur (y compe). Elles sont colled deux ans, mais rs frontaliers. Sele facultatif. Si le	oris les contributions aux frais adminis- ectées trimestriellement. en tout cas si l'assuré adhère à l'institu- ules les personnes qui résident en Suisse domicile de la personne assurée est
Remarques				
Lieu, date			Signature de l'assuré(e)	

Version 01.2022 1/1